



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 MARS 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 65

Votants : 75 (dont 10 procurations)

N°22 A/

OBJET :
OFFICE DE
TOURISME
INTERCOMMUNAL

MODIFICATION DES
MEMBRES

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 20 MARS 2018

Publiée ou notifiée

le : 20 MARS 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL (à partir de la question n°36), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - P SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN (jusqu'à la question n°18) – C. MALHURET (à partir de la question n°9) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. J. TERRACOL à M. CHARASSE (jusqu'à la question n°35), Vice-Président.

Mmes et MM. J.P BLANC à M. AURAMBOUT – C. BERTIN à AG. CROUZIER – B. BAYLAUCQ à A. CORNE - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - J. BLETTERY à F. SZYPULA - C. BOUARD à B. AGUIAR – G. MAQUIN à C. GRELET (à partir de la question n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°8) - MO. COURSOL à M. JIMENEZ – C. LEPRAT à B. KAJDAN, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : M. F. BOFFETY – W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2221-1, L2224-1 et l'article L.5216-5 modifié par la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République imposant le transfert obligatoire aux intercommunalités de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » au 1^{er} janvier 2017,

Vu le code du tourisme et notamment les articles L.133-1 à L.133-3 et L.133-4 à L. 133-10,

Vu la délibération n°22 du 8 décembre 2016 validant le principe de la création d'un Office de Tourisme Intercommunal venant notamment se substituer aux trois offices de tourisme non situés dans une station classée de tourisme (Billy, Cusset, Montagne bourbonnaise) et transformant ces trois offices de tourisme ainsi repris en bureaux d'information touristique,

Vu la délibération n°7 du 2 février 2017 portant notamment adoption des statuts de l'OTI,

Vu la délibération n°26 du Conseil Communautaire du 30 mars 2017 désignant les membres du conseil d'exploitation de l'OTI,

Vu la démission d'Amandine Mainard du conseil d'exploitation de l'OTI,

Considérant que les fonctions de directeur de course d'Ironman sont désormais assurées par Vincent Guedes,

Propose au conseil Communautaire :

- d'élire M. Vincent Guedes en remplacement d'Amandine Mainard en qualité de membre titulaire représentant les professions et activités intéressées par le tourisme,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

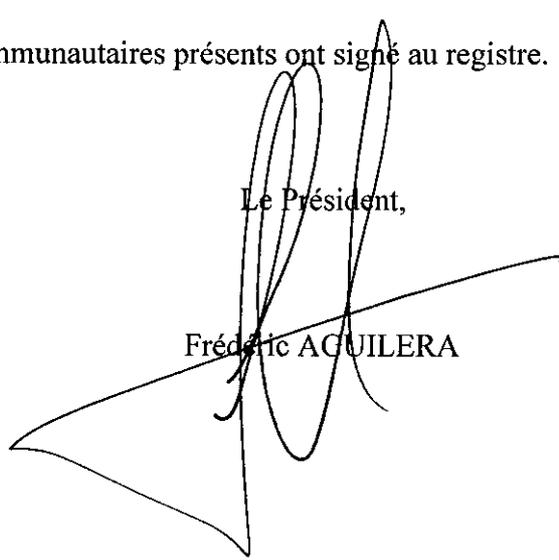
- approuve cette proposition,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 8 mars 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric ACUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 22 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 MARS

Objet de l'acte : 2018 - OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL - MODIFICATION DES MEMBRES

.....
Date de décision: 08/03/2018

Date de réception de l'accusé 20/03/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 08MAR2018_22A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180308-08MAR2018_22A-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 22 A.pdf (99_DE-003-200071363-20180308-08MAR2018_22A-DE-1-1_1.pdf)